



Bureau national du 2 mars 2012

Membres du bureau présents : Monique Cerisier ben Guiga (présidente), Gérard Martin (secrétaire général), Boris Faure (vice-président), Michèle Bloch (trésorière), Mehdi Benlahcen, Benoît Fauchaux, Cybèle Bouteiller.

Permanents du siège présents : Isabelle Chardonnet, Laurence Deglane, François Sangam.

Permanente du siège excusée : Mélina Frangiadakis.

La séance est ouverte à 17h00. Elle est présidée par Gérard Martin, secrétaire général.

1) Approbation du compte rendu du Bureau national du 21 janvier 2012 :

Le compte rendu a été approuvé par les membres du Bureau national par courriel.

2) Rapport d'activité du Bureau national et du siège :

Gérard Martin félicite les permanents pour le travail accompli.

Pour **Monique Cerisier ben Guiga**, il est important que les sections voient le travail réalisé par le siège, elle est donc favorable à l'envoi d'une synthèse des travaux aux bureaux des sections.

Selon **Laurence Deglane** les sections reçoivent déjà assez de mails : circulaires, textes et l'envoi d'une nouvelle synthèse risquerait de les surcharger.

Isabelle Chardonnet rappelle que la synthèse a déjà été envoyée aux membres du CA.

Pour **Gérard Martin** c'est un travail important qui mérite d'être connu des sections. Le CA devra donner son avis sur l'envoi ou non aux sections.

3) Magazine Français du monde – thème du numéro à choisir :

François Sangam propose un thème sur les valeurs de l'Olympisme.

Etant donné que le numéro sortira après les élections, le Bureau national penche pour un numéro plus politique.

Boris Faure souhaiterait une étude factuelle, dans le cadre des élections, qui aborderait la participation, ses ratés, le vote électronique.

Selon **Monique Cerisier ben Guiga** il faudrait faire un bilan des modalités du vote et de ce qui va changer selon les résultats.

Après quelques discussions le thème : bilan des élections/perspectives après élections est retenu. Le Bureau national décide également de reculer la parution du journal d'une quinzaine de jours. Il sortira donc fin juin.

Mehdi Benlahcen constate que le BN du 2 juin tombe pendant les élections législatives. La réunion du 2 juin est donc supprimée. A la place, le Bureau national se réunira deux fois : le samedi 12 mai de 9h30 à 13h et le samedi 23 juin de 9h30 à 13h.

4) Affaire Richard Alvarez – examen de l'avis de la CNC :

Gérard Martin rappelle que Richard Alvarez a fait l'objet d'une exclusion de principe à la suite du Bureau national réuni le 5 novembre 2011. Un courrier lui a été adressé l'informant de la décision et de la possibilité de soumettre son cas à la commission des conflits. Il a donc saisi la CNC qui lui a demandé de fournir les éléments de sa défense. Après examen, la CNC a rendu un avis dans lequel elle mentionne à tort le fait que RA a constitué une liste dissidente, motif que n'avait pas retenu le BN qui s'était fondé sur le non respect des engagements pris à l'égard de l'association.

La CNC demande au BN de réexaminer le cas de RA compte tenu de son ancienneté dans l'association et des soutiens dont elle a eu connaissance par écrit. La CNC recommande une atténuation de la sanction et propose une exclusion temporaire.

Monique Cerisier ben Guiga souligne que l'exclusion temporaire fait référence à l'exclusion de Bella Butzbach contre Richard Yung. Cette exclusion était de trois ans.

La CNC s'étonne que les membres présents sur la liste de RA ne soient pas sanctionnés.

Pour **Mehdi Benlahcen** la manière dont la CNC a interprété les faits n'est pas la bonne. Pour lui les colistiers ne sont pas concernés.

Gérard Martin fait état de la proposition de François Nicoullaud en matière de procédure à suivre.

Monique Cerisier ben Guiga rappelle que Richard Alvarez est un procédurier et qu'il bénéficie des conseils d'un très bon avocat. S'il y a procès, il faudra le gagner, il faut donc lui donner toutes les possibilités de se défendre. Monique Cerisier ben Guiga rappelle qu'il a déjà gagné un procès contre le PS.

Gérard Martin souligne qu'il faut suivre à la lettre la procédure indiquée par François Nicoullaud, à savoir adresser un courrier à RA lui demandant de fournir toutes les pièces.

Cybèle Bouteiller partage cet avis. Selon elle, il est nécessaire de suivre la procédure car il serait dommageable que RA fasse un procès à l'association.

Michèle Bloch penche pour la clémence car pour elle l'association a un problème de statut qui la rend fragile sur le plan juridique.

Boris Faure rappelle que le Bureau national ne pourra pas priver RA de son influence. Il va se représenter en 2013 et sera probablement réélu. De plus, selon lui, s'il est exclu il pourra toujours compter sur ses fidèles.

Pour **Monique Cerisier ben Guiga** de nombreux habitants de Dakar n'adhèrent pas à Français du monde à cause de la présence de RA.

Le bureau décide de consulter le CA sur la procédure à suivre.

4) Alger :

Gérard Martin fait le point sur l'élection du nouveau bureau d'Alger. A la suite de l'élection deux procès-verbaux sont parvenus au siège de l'association : l'un émanant des anciens membres et l'autre du bureau nouvellement élu. Gérard Martin insiste sur la concordance entre les deux PV sur le déroulement du vote.

Il rappelle que les perdants ont pratiqué, lors du vote, la politique de la chaise vide.

Il souligne aussi que l'ancien bureau refuse de transmettre le solde des comptes et les documents.

Gérard Martin suggère que le consul convoque les anciens de l'association pour faire pression.

Pour **Boris Faure** il faut mettre ce point à l'ordre du jour du CA.

Le Bureau national est unanime sur Alger.

5) Information sur l'aide financière du siège aux sections :

Gérard Martin rappelle que le siège a été sollicité par la section de Munich pour lui apporter une aide financière à l'occasion de ses 30 ans. Gérard Martin est étonné qu'une telle demande concerne une fête et non une aide pour une manifestation ou encore de la communication. Il a donc rappelé que l'association n'aidait que les sections en difficulté.

6) Préparation du Conseil d'administration du 3 mars :

Le débat s'ouvre sur les élections AFE de 2013.

Pour **Monique Cerisier ben Guiga**, il est nécessaire de donner les investitures fin décembre 2012. Il serait bien également que toutes les sections organisent leur assemblée générale fin mai ou début juin afin d'être prêtes dès septembre.

Benoît Faucheux rappelle que les sections seront occupées par les législatives.

Selon **Michèle Bloch**, la situation dans certaines sections n'est pas idéale et il y a un risque que certains n'acceptent pas de revoir la durée de leur mandat.

Il est affirmé que les nouvelles LEC arriveront le 13 mars et non le 31 mars.

L'ordre du jour du CA est légèrement modifié.

7) Questions diverses :

- **Trésorerie**

Michèle Bloch annonce une bonne nouvelle : la subvention de 90 000 euros sera vraisemblablement maintenue. Elle rappelle aussi que la trésorerie est très saine : avec 296 000 euros en caisse, l'association pourra aider les sections en vue des élections 2013.

Les élus ont apporté une contribution de 45 000 euros en 2011.

Il y a 1012 cotisants à ce jour. L'association compte une cinquantaine d'adhérents de plus par rapport à l'année dernière à la même époque. Il faut remonter à l'année 2003-2004 pour trouver des résultats équivalents.

Michèle Bloch souligne que Mélina Frangiadakis est partie en congé maternité.

Pour **Gérard Martin**, il ne faut pas oublier que les élections entraînent un surplus de dépenses.

- Cartes de visite associative/collectif LGBT :

Cybèle Bouteiller évoque le cas d'Alain Guillo qui lors de sa rencontre avec la responsable des droits de l'homme au Ministère des Affaires étrangères s'est retrouvé dans l'impossibilité de lui fournir une carte de visite.

Cybèle Bouteiller prend acte de l'arrivée des nouvelles cartes de visite de l'association.

- Section France :

Pour **Boris Faure** il y a manifestement un problème avec la section France qui n'apporte quasiment rien à l'association.

Monique Cerisier ben Guiga rappelle que la section France n'avait de sens que si elle apportait quelque chose au Bureau national, mais ce n'est malheureusement pas le cas actuellement.

- Salon des assocés LGBT :

Cybèle Bouteiller ne pourra pas être présente à Paris le 31 mars sur le stand dédié au Collectif LGBT. Elle pose donc la question de son remplacement.

- Questionnaire Français du monde :

Un tirage au sort sera effectué parmi ceux qui auront répondu au questionnaire. Trois DVD « militants » seront à gagner. Ce questionnaire sera présent dans le prochain magazine Français du monde.

- Statuts de Français du monde :

Michèle Bloch évoque une réponse partielle du ministère de l'intérieur. Elle rappelle que des modifications sont demandées à l'association. Il est indiqué que les non Français ne peuvent voter. L'article 9.1 prévoit désormais qu'un adhérent présent compte pour une voix. Il faut donc revoir le contenu et reprendre un rendez-vous avec le ministère de l'intérieur.

- Affiche :

Plusieurs affiches sont proposées au bureau : deux avec des mains et deux autres contenant une imagerie « républicaine ».

Le Bureau national choisit de présenter deux affiches au CA : les mains mêlées noires et blanches, et la liberté guidant le peuple de couleur jaune. Cette dernière à la préférence du bureau.

L'autocollant 4 est choisi à l'unanimité par le bureau

- Initiative Euronews :

Monique Cerisier ben Guiga fait part de l'initiative citoyenne de Rasmussen, président d'Euronews, pour que les Européens puissent voter dans les pays où ils résident. Cette initiative sera présentée au CA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30

Rappels :

Prochaines réunions du Bureau national : samedi 14 avril

samedi 12 mai de 9h30 à 13h

samedi 23 juin de 9h30 à 13h

Numéro « été » Français du monde : sortie fin juin

Thème : bilan des élections/perspectives après élections